

Non classifié

DAF/COMP/GF(2011)12

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

25-Nov-2011

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES ENTREPRISES
COMITÉ DE LA CONCURRENCE**

Forum mondial sur la concurrence

CONCURRENCE, MATIERES PREMIERES ET VOLATILITE DES PRIX

-- Session I --

Appel à contributions

Ce document est un appel à contributions adressé aux pays en vue de la session I du Forum mondial sur la concurrence qui se tiendra les 16 et 17 février 2012. Les participants sont invités à soumettre leurs contributions au plus tard le 9 décembre 2011.

**JT03312209
Ta104319**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format



DAF/COMP/GF(2011)12
Non classifié

Français - Or. Anglais

À L'INTENTION DE TOUS LES PARTICIPANTS AU FORUM MONDIAL

Objet : Concurrence, matières premières et volatilité des prix

Forum mondial sur la concurrence (16 - 17 février 2012)

Session I

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Forum mondial sur la concurrence organisé par l'OCDE, une table ronde sera consacrée à la volatilité des prix des matières premières le 16 février 2012. Vous êtes invités à soumettre, en vue de cette session, une contribution qui devra nous parvenir au plus tard le 9 décembre 2011.

Les participants à la réunion de 2011 du Forum mondial sur la concurrence se sont montrés très intéressés par un débat sur la volatilité des prix des matières premières. En effet, les fluctuations conséquentes et imprévisibles observées, notamment dans le contexte d'une crise économique générale, accentuent la dégradation des conditions économiques et influent sur l'action des autorités de la concurrence, en particulier dans les pays en développement.

Depuis le Forum mondial de 2011, les matières premières concernées ne sont plus tout à fait les mêmes, mais les prix des produits agricoles et des minerais restent au centre de l'attention des responsables de l'action publique, principalement pour deux raisons. Premièrement, de nombreuses matières premières agricoles, comme le riz, le blé et le combustible pour cuisiner représentent des produits de première nécessité qui constituent l'essentiel des dépenses des ménages pauvres. Deuxièmement, les matières premières agricoles et les minerais sont des intrants industriels importants dans le processus de développement des pays.

Les responsables gouvernementaux ont tous été confrontés à la nécessité de gérer des crises liées à la volatilité des prix des matières premières. Dans la plupart des cas, ils ne disposent pas de temps suffisant pour étudier les causes, poser un diagnostic et proposer des solutions durables à ces fluctuations imprévisibles qui font flamber les prix.

Les autorités de la concurrence ont été impliquées dans ce débat de plusieurs façons. Dans certains cas, les autorités publiques, les tribunaux ou la société civile, associant le niveau élevé des prix à des pratiques anticoncurrentielles, ont sollicité des enquêtes, un contrôle des prix ou d'autres actions d'application de la loi. Dans d'autres cas, les gouvernements ayant perdu confiance dans la capacité des marchés à se réguler de façon acceptable, sont intervenus eux-mêmes, imposant des restrictions sur les prix, les échanges ou les quantités, provoquant une distorsion, voire une absence de concurrence sur les marchés.

Les problèmes de concurrence peuvent survenir sur les marchés des matières premières eux-mêmes. Toutefois, pour adopter une approche intégrée assurant à la fois une production efficiente et la disponibilité des matières premières, les autorités de la concurrence doivent examiner les questions de concurrence sur :

- les marchés des intrants, comme les engrais, les semences, les permis d'exploration et d'extraction, les explosifs et les équipements ;
- les marchés aval de la matière première, comme le stockage, le transport, la minoterie, la première transformation et les produits dérivés financiers.

Afin de faciliter les débats sur la volatilité des prix des matières premières lors du Forum, les participants sont invités à soumettre des contributions écrites sur les questions proposées ci-après.

NB : Nous incitons les participants à axer leur contribution sur des questions d'ordre général communes à différentes matières premières agricoles et minérales. Les questions de concurrence spécifiques à une matière première – comme les accords intergouvernementaux relatifs à la production et la commercialisation de pétrole brut – ne seront pas examinées.

Nous vous prions de bien vouloir indiquer au Secrétariat, d'ici le 9 novembre 2011, si vous comptez soumettre une contribution écrite. Comme indiqué plus haut, les contributions écrites devront nous parvenir au plus tard le 9 décembre 2011. Passé ce délai, les contributions risquent de ne pas être prises en compte dans les travaux préparatoires de la table ronde, et de ne pas être disponibles sur le site Internet (www.oecd.org/competition/globalforum) avant la réunion.

Personnes à contacter :

Toutes les communications relatives à la documentation en vue de la table ronde doivent être adressées à : Mme Erica Agostinho (adresse électronique: erica.agostinho@oecd.org ; tél. : +33 1 45 24 89 73 ; télécopie : + 33 1 45 24 96 95), avec copie à Mme Hélène Chadzyska (helene.chadzyska@oecd.org).

Toutes les questions de fond relatives à la table ronde devront être adressées à : M. Nick Taylor (adresse électronique: nicolas.taylor@oecd.org ; tél. : +33 1 45 24 88 15).

Toutes les questions d'ordre général sur le Forum seront adressées à Mme Hélène Chadzyska, Responsable du programme du Forum (adresse électronique: helene.chadzyska@oecd.org ; tél. : +33 1 45 24 91 05).

QUESTIONS

Veillez noter que vos réponses peuvent également porter sur les débats relatifs aux marchés adjacents ayant un impact significatif sur les échanges de matières premières, comme :

- *les marchés des intrants : engrais, semences, permis d'exploration et d'extraction, explosifs et équipements, etc. ; ou,*
- *les marchés en aval de la matière première : stockage, transport, minoterie, première transformation ou produits dérivés financiers.*

1. Contexte

1. Ces dernières années, votre pays a-t-il connu une importante volatilité des prix des matières premières ressentie par l'ensemble de la population ? Si oui, merci de préciser succinctement (ex.: produit(s), marchés(s) et marché(s) adjacent(s) concernés, ampleur et durée de cette volatilité, qu'il s'agisse d'une flambée ou d'une chute des prix).
2. La volatilité des prix de ces matières premières et les causes de cette volatilité sont-elles d'ampleur mondiale, régionale ou nationale ?
3. Votre autorité exerce-t-elle actuellement/préventivement une surveillance de ces matières premières sensibles ? Par exemple, contrôlez-vous régulièrement les prix, les quantités ou les comportements sur ces marchés (marchés nationaux et étrangers) ?

2. Application du droit de la concurrence et enquêtes formelles

1. Merci de présenter succinctement les principales mesures d'application du droit de la concurrence prises par votre autorité dans le domaine des matières premières, notamment en ce qui concerne :
 - l'évaluation des fusions,
 - les cartels et les accords horizontaux,
 - les restrictions verticales,
 - l'abus de position dominante,
 - le contrôle de prix ou les autres actions de réglementation des prix.

Veillez expliquer dans quelles circonstances ces affaires ont été portées à l'attention de votre autorité, le fondement des allégations, les analyses entreprises et, le cas échéant, les mesures correctrices imposées.

2. Votre autorité a-t-elle mené une étude de marché portant sur une ou plusieurs matière(s) première(s) ? Merci d'expliquer l'élément déclencheur de cette étude, le fondement des allégations, les analyses entreprises et, le cas échéant, les mesures correctrices imposées.
3. Votre autorité a-t-elle été sollicitée par les pouvoirs publics ou d'autres acteurs de la société civile pour ouvrir une enquête officielle sur les marchés des matières premières ou pour orienter les prix à la baisse en l'absence d'informations ou de preuves évoquant des comportements

anticoncurrentiels ? Quelle était la nature de cette demande, dans quelles circonstances est-elle intervenue et quelle a été la réponse apportée par votre autorité ?

3. Actions de sensibilisation : opportunités et difficultés

1. Votre autorité a-t-elle eu la possibilité d'améliorer l'efficience et l'efficacité des marchés des matières premières par des actions de sensibilisation ?

Par exemple, avez-vous eu l'occasion de formuler des recommandations ou des conseils sur la libéralisation des prix des matières premières ? Avez-vous été consultés sur la réforme des monopoles, publics ou privés, pour la vente et l'achat de matières premières spécifiques destinées à la consommation intérieure ou à l'exportation (acheteur/vendeur exclusif) ? Avez-vous été consultés sur la réforme des réglementations portant sur la fixation ou le contrôle des prix ou des quantités ? Quelle était la matière première concernée, quelle était la nature de la réforme et quel a été le résultat de votre intervention ?

2. Votre autorité a-t-elle été confrontée à un projet des pouvoirs publics visant à résoudre des tensions sur les prix des matières premières et susceptible de porter atteinte au libre jeu de la concurrence ? Quelle était la nature du problème ? Quelles étaient vos contraintes, en termes de délai et de champ d'action, pour faire valoir vos arguments ? Quelles ont été les préconisations de votre autorité et quel en a été le résultat ?

3. Merci de décrire toute mesure préventive prise par votre autorité pour réduire les risques de voir :

- la volatilité des prix des matières premières devenir un problème dans votre pays ;
- les pouvoirs publics ou la société civile chercher des réponses susceptibles d'entraver la concurrence.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Agriculture et agroalimentaire, Canada : *Rapport du groupe de travail sur le libre choix en matière de mise sur le marché* (2011)
- Australian Competition and Consumer Commission (ACCC) : *Examination of Fertiliser Prices* (2008)
- ACCC : *Port Terminal Services Access Undertaking Decision to Accept (concerning grain facilities)* (2009)
- Australian Competition Tribunal : *In the matter of Fortescue Metals Group Limited* [2010] ACompT 2
- Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics and Sciences (ABARES) : *Agricultural Commodities* (3e trimestre, septembre 2011)
- ABARES : *Minerals and Energy Commodities* (2010)
- Autoridade da Concorrenca (Portugal) : *Competition Authority Insists on Ruling Against Milling Cartel* (2009)
- Bundeskartellamt : *Creation of joint venture between BHP Billiton and Rio Tinto abandoned after concerns expressed by the Bundeskartellamt* (2011)
- Commission européenne (DG Concurrence) : *How Eu Competition Policy Helps Dairy Farmers in Europe* (2010)
- Competition Commission of Pakistan : *Competition Assessment Study on the Sugar Sector in Pakistan* (2010)
- Competition Commission of South Africa : *Wheat milling cartel referred for prosecution* (2010)
- Congress Research Centre (US) : *Merger and Antitrust Issues in Agriculture: Statutes and Agencies* (2003)
- Department of Justice and US Department of Agriculture : *Joint DOJ and USDA Agriculture Workshops: Concluding Remarks* (2010)
- Federal Trade Commission (US) : *Memorandum in Support of Plaintiff's Motion in FTC v Arc Coal* (2004)
- Fiji Commerce Commission: *Revised Final Determination of Prices for Food Items* (2011)
- G20 (Banque mondiale, CNUCED, FAO, FIDA, FMI, IFPRI, OCDE, OMC, PAM, et l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire) : *Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture* (2011)
- Guzmán, J.I. : *The International Copper Cartel, 1935–1939: the good cartel?* Document de travail, Mining Center, Université catholique du Chili (2007).
- International Food Policy Research Institute (IFPRI) : *Alternative mechanisms to reduce food price volatility and price spikes* (2011)
- IFPRI : *Excessive Food Price Variability Early Warning System* (2011)

Ressources naturelles, Canada : « Annuaire des minéraux du Canada » (2009)

Service fédéral anti-monopole de Russie : *Milling Companies in the Tula Region are Fined for Competition-Restricting Concerted Actions* (2011)

OCDE, Competition Policy Roundtables : Competition and Regulation in Agriculture: Monopsony Buying and Joint Selling (2004)

OCDE, Competition Policy Roundtables : Buying Power of Multiproduct Retailers (1998)

OCDE, Competition Policy Roundtables : Energy Security and Competition Policy (2007)

Productivity Commission (Australie) : *Wheat Export Marketing Arrangements Productivity Commission* (2010)

Rudolf Stöhr – Klaus Schumacher : *The History of the E.E.C. Cereals Market Organisation*, document présenté lors du Congrès du 50^e anniversaire du COCERAL (2008)

US Department of Agriculture : *Why Have Food Commodity Prices Risen Again?* (2011)